Le TOUCASSIN

SOLLIES
TOUCAS

POLICE MUNICIPALE :
PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ, MAIS PAS SEULEMENT !

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#13 / AVRIL 2025

6

13

17

ÉDITO

CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS,

Nous voilà dans la dernière ligne droite du mandat. Un mandat qui aura été marqué par des crises systémiques qui ont mis à mal toutes nos certitudes et nos convictions.

Dans cette tempête, nous avons avec mon équipe tenu un cap ambitieux, responsable et protecteur.

Ce premier trimestre voit comme chaque année la tenue du vote du budget. La gestion financière exemplaire de la commune sur le mandat nous permet de pouvoir nous projeter vers l'avenir avec la construction d'une infrastructure symbolique pour une collectivité : une nouvelle école au Pied de Lègue.

Cette dernière année verra la concrétisation de projets majeurs pour notre cité comme la finalisation de la rénovation de notre église Saint-Christophe, la livraison de logements aux Bendelets avec une centaine de places de parking en cœur de ville ou encore la livraison du très attendu terrain multisports au sein des écoles.

Placée sous le signe du bien vivre ensemble, nous vous proposerons cette année des manifestations variées et innovantes afin d'amplifier cet incroyable esprit village que nous construisons ensemble depuis 5 ans maintenant et qui dépasse aujourd'hui nos frontières locales.

Enfin, des choix forts et courageux ont été pris sur ce mandat permettant à notre commune d'avoir un avenir. Cet avenir ne sera pas de tout repos mais le vaisseau est maintenant solide pour braver tous les défis qui lui seront opposés.

Je tenais à vous remercier pour les très nombreuses marques de confiance, de bienveillance et de sympathie que nous recevons chaque jour. Ils sont notre carburant au quotidien pour donner le meilleur de nous-mêmes.

Chers amis, soyons fiers de vivre dans ce territoire béni des dieux, ce territoire que nous voulons tous ensemble préserver et magnifier. Venons nombreux nous rencontrer lors de cette année 2025 afin de faire de Solliès-Toucas un lieu unique reconnu pour son art de vivre.

Très chaleureusement
Jérémie FABRE

POLICE MUNICIPALE

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ, MAIS PAS SEULEMENT !

Depuis 2020, le service de la police municipale a renouvelé son équipe et acquis de nouvelles compétences. Sous l'impulsion de la municipalité, les actions de la police municipale ont pris une dimension significative, dépassant le seul domaine de la sécurité. Les agents interviennent désormais sur des questions environnementales et d'urbanisme, et ont mis en place des initiatives de prévention à destination de la population.

Une ville où il fait bon vivre

Notre commune n'échappe pas aux incivilités et aux actes de délinquance, mais elle demeure une ville paisible où nous vivons en sécurité. Les données annuelles de la gendarmerie le confirment : à Solliès-Toucas, la délinquance se traduit principalement par des incivilités du quotidien, comme les infractions au code de la route, les dépôts sauvages ou les nuisances sonores. Les faits graves restent rares, même si chaque délit est un de trop.

En 2024, les interventions de la gendarmerie ont enregistré une baisse significative de 43 % par rapport à 2023. Si le nombre total d'atteintes aux biens (cambriolages, vols et dégradations de véhicules) reste stable, une diminution de près de 50 % des cambriolages est tout de même à noter. Les enquêtes s'appuient systématiquement sur le dispositif de vidéoprotection de la ville. Et bien que la communication sur ces investigations soit interdite, de nombreuses affaires aboutissent grâce aux images des caméras.

UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ

Forte d'une équipe de cinq agents de police municipale et de deux ASVP (agent de sécurité de la voie publique), le service affiche aujourd'hui des effectifs et des compétences renforcés par rapport à 2020.

Si la sécurité demeure une mission régalienne, l'État confie volontiers aux polices municipales la gestion de la tranquillité du quotidien. Il faut savoir que les communes ont la liberté de créer ou non une police municipale. Elles déterminent la taille de cette force ainsi que ses modalités d'intervention en lien avec la gendarmerie.

Dans un rapport de 2020, la Cour des comptes relève que les forces nationales s'appuient de plus en plus sur les polices municipales dans leur mission de lutte contre la délinquance qu'elles remplissent imparfaitement, faute de moyens. (source vie-publique.fr)

Les textes législatifs et réglementaires définissent la police municipale comme garante du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Sous l'autorité du maire, les agents exercent leurs missions dans un cadre précis, sans pouvoir en dépasser les limites.

Une convention de coordination, signée entre le maire, le préfet et le procureur, précise les missions et les périmètres d'intervention de la police municipale. (voir encadré)

ZOOM

SUR LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

LES MISSIONS DE POLICE JUDICIAIRES :

- **Rédiger** et faire respecter les arrêtés de police pris par le maire et rédiger des procès-verbaux de contravention le cas échéant.
- **Verbaliser** les propriétaires de chiens dangereux qui ne respectent pas la Loi.
- **Verbaliser** en cas de constatation d'incivilités telles que : dépôts d'ordures dans la nature ou en dehors des containers prévus à cet effet, tapage, animaux dangereux…
- **Verbaliser** les infractions au Code de la Route (Vitesse, stationnement, alcool…)

LES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE :

- **Maintenir** la salubrité publique
- **Lutter** contre le dépôt sauvage d'ordures.
- **Veiller** à la sécurité des personnes et des biens
- **Sécuriser** les lieux et la population.
- **Maintenir** l'ordre sur la voie publique lors des festivités.
- **Veiller** à la tranquillité publique, cela concerne toutes les nuisances : nuisances sonores (musique, aboiements…), troubles de voisinage, rassemblements nocturnes…etc.

LES MISSIONS D'AGENTS DE POLICE JUDICIAIRES ADJOINTS (APJA) :

- **Seconder** les Officiers de Police Judiciaires (OPJ)
- **Constater** les infractions à la loi pénale et collecter toutes les preuves nécessaires pour en découvrir les auteurs.
- **Rédiger** des contraventions en cas de non-respect du code de la route

Des moyens pour agir

En plus de renforcer les effectifs du service, la municipalité a donné aux agents des moyens nécessaires pour accomplir leurs missions de manière optimale.

DES FORMATIONS CIBLÉES

Chaque année, des formations sont organisées, permettant aux policiers municipaux de se tenir informés des évolutions législatives et technologiques.

Deux agents ont été spécialement formés à la police de l'urbanisme. Il est important de noter que les procédures d'urbanisme sont longues et complexes, et nécessitent une très grande rigueur pour aboutir à une sanction du tribunal.

DES MOYENS TECHNIQUES

Tout d'abord, l'acquisition de radar-jumelle, mutualisée avec la ville de La Farlède pour réduire les coûts, permet de réaliser des contrôles de vitesse (voir bilan). Ces contrôles sont régulièrement organisés dans les zones identifiées où les automobilistes ont tendance à excéder les limites de vitesse, mettant ainsi en danger les piétons et les autres usagers de la route.

De plus, la commune a progressivement mis en place un dispositif de vidéo protection renforcé et moderne. Désormais, 64 caméras sont réparties sur l'ensemble du territoire communal, permettant une couverture optimale des zones sensibles.

Le visionnage des images capturées par ces caméras est strictement réglementé. Il est uniquement autorisé sur demande de la gendarmerie, après le dépôt d'une plainte.

Des zones de vidéoverbalisation ont été instaurées permettant de sanctionner certaines infractions au code de la route, au stationnement, et les dépôts sauvages.

Pour optimiser l'efficacité de ce dispositif, un nouvel agent a été recruté depuis le 1er avril. Il sera affecté au visionnage des caméras sur des horaires variables, de jour comme de nuit. En contact permanent avec les services de la gendarmerie, il pourra verbaliser à distance certaines infractions ou dépêcher une patrouille sur place immédiatement.

Enfin, les agents ont été équipés de dispositifs visant à améliorer leur sécurité lors des interventions, tels que des caméras-piétons et des pistolets à impulsion électrique.

POLICE DE L'URBANISME

STOP

À LA CABANISATION !

Avec **18 procédures** en cours dont 2 en attente de jugement devant le tribunal correctionnel, la municipalité a décidé de faire la guerre à ceux qui ne respectent pas les lois et règlements d'urbanisme.

Avec la mise en place par la ville de nouvelles mesures administratives prévues par la loi, le contrevenant s'expose désormais à une procédure pénale, une procédure judicaire ainsi qu'au paiement d'astreintes administratives !

Lorsque la ville est alertée ou constate des travaux non conformes, la police municipale procède à des contrôles. En 2024, les policiers municipaux ont effectué **94 visites** sur sites. Lorsqu'une infraction est constatée, un procès-verbal est dressé et immédiatement transmis au Procureur de la République. À ce stade, c'est ce dernier qui décide de la suite à donner à la procédure, et non plus le maire. Le contrevenant sera également convoqué par la gendarmerie pour répondre des infractions commises. Il s'agit d'une procédure pénale.

En parallèle des procédures pénales, le maire peut désormais engager une action judiciaire en saisissant le tribunal judiciaire d'une demande de démolition avec délai et astreinte. Cette procédure civile permet d'aboutir plus rapidement que la procédure pénale et les astreintes peuvent être plus élevées.

La ville peut également dans certains cas mettre en demeure le contrevenant de régulariser sa situation avec mise en place d'astreintes. (voir Toucassin n° 11)

Le mois dernier, au terme de plusieurs mois de procédures, la commune a obtenu une décision de condamnation financière de propriétaires Toucassins, au titre d'infractions aux dispositions du code de l'urbanisme. Malheureusement, ces procédures sont (trop) longues et les condamnations, ne sont pas toujours à la hauteur du préjudice causé à l'environnement.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SOLLIÈS-TOUCAS, CLASSÉE VILLE PRUDENTE !

En 2023, la ville a été récompensée par le premier cœur du label « Ville Prudente », décerné par l'Association Prévention Routière, en reconnaissance des nombreuses actions entreprises pour améliorer la sécurité routière (voir Toucassin n°7).

Cette année, la municipalité a soumis un nouveau dossier dans l'espoir d'obtenir une revalorisation de cette distinction. Pour y parvenir, de nouvelles initiatives viennent s'ajouter aux précédentes : amélioration de la signalisation routière pour une meilleure visibilité, création de zones à 20 km/h prioritaires pour les piétons et de nouvelles zones à 30 km/h, rénovation de l'éclairage public en LED, installation de lignes d'effets sur les passages piétons, suppression de certaines places de stationnement gênant la visibilité des piétons, et mise en place d'attache vélos.

En 2022, la municipalité a initié une étude de mobilité, réalisée par un cabinet indépendant, et a proposé aux Toucassins des ateliers de concertation visant à trouver des solutions pour améliorer la circulation dans les quartiers de Valaury et Andoulins. Ces actions ont permis de montrer que les solutions ne sont pas nombreuses tant la configuration de nos voies sont compliquées et peu adaptées à la circulation actuelle dans ces quartiers. La municipalité a validé la mise en test d'un « chaussidou » sur la route de Valaury, permettant de mieux partager la voie entre cycles/piétons/voitures et faire ralentir les automobilistes. Malheureusement, la voie étant communautaire, ce projet défendu par la municipalité n'a pas été retenu dans le budget 2025 de la CCVG (25000€) en raison de contraintes financières liées aux incertitudes économiques des collectivités.

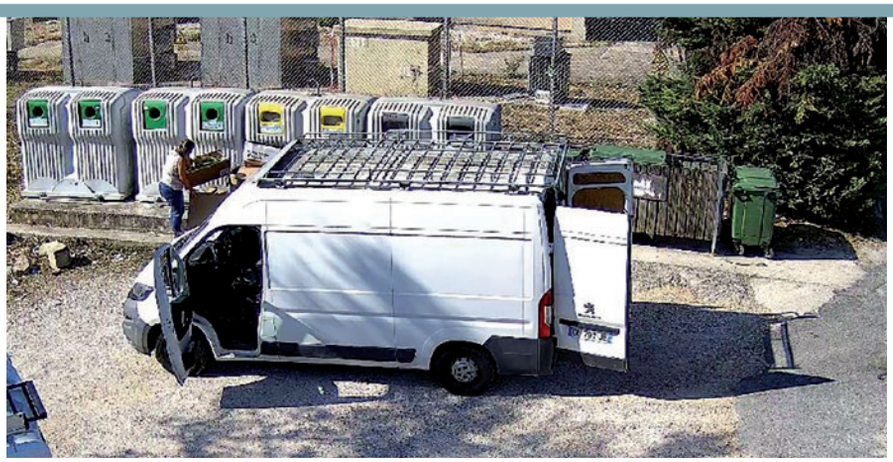

POLICE DE L'ENVIRONNEMENT : DE LA PRÉVENTION À LA RÉPRESSION

Dans le cadre de la prévention des feux de forêt, de nombreux propriétaires sont soumis aux Obligations Légales de Débroussaillement (OLD). Pour assurer le suivi rigoureux de ces obligations, un agent de police municipale est spécialement dédié à cette mission.

Chaque année, une campagne de communication est menée auprès des propriétaires concernés. Des plaquettes d'information sont distribuées pour sensibiliser et informer sur l'importance du débroussaillement. Parallèlement, des contrôles réguliers sont effectués pour s'assurer de la conformité des terrains.

Enfin, la police municipale lutte chaque jour contre deux fléaux qui exaspèrent tout le monde : les déjections canines et les dépôts sauvages !

Pour les déjections, les moyens d'actions sont malheureusement très limités et seul le flagrant délit permet de verbaliser le propriétaire !

En revanche, pour les dépôts sauvages, des mesures ont été prises bien qu'elles ne soient pas efficaces à 100 % : les caméras de vidéoprotection ont permis en 2024 d'identifier des auteurs et de dresser **12 procès-verbaux pour des délits et 3 procès-verbaux pour des infractions.**

La police municipale est autorisée à video-verbaliser les contrevenants pris en flagrant délit de dépôts sauvages, l'amende forfaitaire s'élevant à 200 euros. Si l'infraction est constatée et que les images de vidéoprotection sont visionnées a posteriori, un procès-verbal est adressé au procureur, qui décidera alors d'engager ou non des poursuites à l'encontre du contrevenant. Des amendes allant jusqu'à 1500€ ont déjà été dressées sur Solliès-Toucas.

BILAN DES ACTIONS EN 2024

Urbanisme	Dépôts sauvages	Stationnement	Contrôles vitesse et infractions routières	Chiens errants	Rapports et délits
94 contrôles	12 PV pour délit	467 PV	102 contrôles	2 chiens récupérés au poste (propriétaires verbalisés)	42 PV transmis à la gendarmerie
18 procédures en cours	3 PV pour infraction		6522 véhicules contrôlés	3 chiens mis en fourrière (propriétaires verbalisés)	97 Mains courantes
			133 verbalisations		

3 QUESTIONS
À LUCIANO ROBERTI,

adjoint au maire délégué à la sécurité et à la vie des quartiers

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DES ACTIONS MENÉES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT ?

Nous avons tenu nos engagements en mettant en place une politique de sécurité proactive et structurée. Nous avons renforcé les effectifs et avons adapté les horaires de patrouille en fonction des problématiques identifiées sur la commune, pour assurer une présence plus efficace. Nos actions ont été guidées par un double objectif : renforcer les moyens de la police municipale et améliorer la prévention, notamment en matière de sécurité routière.

COMMENT LES HABITANTS ONT-ILS ÉTÉ ASSOCIÉS ?

Nous avons relancé le dispositif de Participation Citoyenne, en étroite collaboration avec la gendarmerie. Ce programme repose sur l'implication de référents de quartier, qui jouent un rôle de vigilance et d'alerte.

Les CIL et associations de quartier ont également été des acteurs clés dans notre politique de sécurité. Grâce à leurs remontées de terrain et à leur engagement, nous avons pu identifier les besoins prioritaires et ajuster nos dispositifs. Leur contribution a notamment été précieuse pour l'amélioration des aménagements de sécurité et la fluidification du dialogue entre les habitants et la municipalité.

Nous avons aussi intensifié nos actions de sensibilisation dans les écoles, pour inculquer dès le plus jeune âge les bonnes pratiques en matière de sécurité routière et de respect des règles de vie en communauté.

QUELLES PERSPECTIVES POUR CETTE DERNIÈRE ANNÉE DE MANDAT ?

Nous allons poursuivre le travail engagé en matière de sécurité routière, avec la finalisation des aménagements en cours. Nous continuerons également à moderniser et étendre notre réseau de vidéoprotection, toujours en concertation avec la gendarmerie.

En parallèle, nous voulons poursuivre la concertation entre la police municipale et les habitants, notamment via une plus grande coordination Nous remercions d'ailleurs tous les habitants, les CIL et les forces de l'ordre pour leur implication active dans cette démarche collective.

Enfin, nous allons consolider notre lutte contre les infractions d'urbanisme et poursuivre les actions ciblées contre les incivilités. Notre engagement reste total jusqu'au dernier jour du mandat. La sécurité est l'affaire de tous, et nous continuerons à œuvrer avec détermination pour garantir la tranquillité et la protection des citoyens.

RETOUR EN IMAGES

REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL

COMMÉMORATION

REPAS DES ANCIENS

CCAS DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

REMISE DES CADEAUX DE NOËL AUX RÉSIDENTS DE L'EHPAD

GUINGUETTES DE NOËL

PASSERELLE DE MÉMOIRE

29>30 DEC

TÉLÉTHON

21/01

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

11/03

COMMÉMORATION EN HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS

P'TITS DEJ' CITOYENS

A NOTER

dans vos agendas !

UN FESTIVAL MAGIQUE SOUS UN NOUVEAU JOUR !

Cette année, notre festival de magie inove avec un programme renouvelé qui vous plongera dans l'univers fascinant de l'illusion sous toutes ses formes ! Fini les formats classiques : place à une alternance entre close-up intimiste, spectacles pour la jeunesse, démonstrations interactives et grand show spectaculaire !

Samedi 17 mai, tout au long de la journée, des démonstrations et spectacles enchanteurs vous attendent sur la Place Balestra et dans la salle des fêtes.

Le point d'orgue de cette édition ? «L'Île aux trésors», un grand spectacle en plein air à l'espace Lanza, signé par la Compagnie Mozz. Préparez-vous à être émerveillés par un savant mélange de magie, de combat d'épées, de tissus aériens, de jonglerie et de musique live ! Une expérience inoubliable à vivre en famille.

Ne manquez pas non plus notre Apéro Magique, un format inédit où les magiciens viennent à votre rencontre pour des tours en déambulation pendant que vous sirotez votre apéritif favori.

Un festival revisité, plus immersif et spectaculaire que jamais !

Programme sur
www.ville-solliestoucas.fr
ou

LA VILLE ACCUEILLE SES NOUVEAUX HABITANTS

Comme chaque année, la municipalité a le plaisir d'inviter les nouveaux Toucassins à une cérémonie de bienvenue. Cette édition se tiendra le samedi 24 mai à 10h à la salle des fêtes.

Lors de cette matinée conviviale, l'équipe municipale présentera la ville, ses caractéristiques uniques, ainsi que les projets en cours et à venir. Ce moment privilégié permettra aux nouveaux habitants de découvrir Solliès-Toucas, sa riche histoire et son patrimoine exceptionnel.

AU PROGRAMME

- Une visite commentée de la commune pour découvrir ses recoins et ses trésors cachés.
- Une présentation des élus et des projets municipaux, offrant une vue d'ensemble des initiatives locales.
- La remise de cadeaux de bienvenue, symboles de l'accueil chaleureux réservé aux nouveaux arrivants.
- Un pot de l'amitié pour échanger et créer des liens dans une ambiance conviviale.

Si vous avez emménagé à Solliès-Toucas au cours de l'année ou si vous n'avez pas pu assister à la cérémonie précédente, inscrivez-vous dès maintenant auprès du service communication.
04 94 28 90 47
communication@mairie-sollies-toucas.fr

LES GUINGUETTES D'ÉTÉ C'EST REPARTI !

Rendez-vous incontournables et très attendus de l'été, les guinguettes reprennent dès le 3 juin. Chaque mardi, le boulodrome se métamorphosera en un lieu de convivialité avec de nombreux foodtrucks, une buvette et des concerts. Cette année, la municipalité a souhaité répondre aux nombreuses demandes des Toucassins en augmentant le nombre de soirées guinguettes durant l'été. En partenariat avec l'association des commerçants et artisans de Solliès-Toucas, la ville proposera 11 soirées, contre 8 l'année dernière, et ce jusqu'au 12 août. La programmation musicale s'annonce exceptionnelle cette année avec la participation de groupes emblématiques de la région qui promettent d'enflammer la scène des guinguettes. **À noter que parmi les 11 soirées musicales prévues, 4 seront offertes généreusement par l'association des commerçants et artisans de Solliès-Toucas ! C'est à ne pas manquer !**

Culture

ARTS PLURIELS

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE CULTURELLE AU MOULIN ARNAUD

La municipalité de Solliès-Toucas est heureuse d'annoncer la création d'une nouvelle association artistique, Arts Pluriels, qui promet de dynamiser la scène culturelle locale. Cette initiative, née lors des Journées du Patrimoine 2024, vise à rassembler les talents artistiques de la commune et à valoriser le magnifique cadre du moulin Arnaud.

Lors des Journées du Patrimoine de 2024, le Moulin Arnaud a accueilli une trentaine d'artistes toucassins pour une exposition exceptionnelle. Le succès retentissant de cet événement a mis en lumière le potentiel du lieu et l'enthousiasme des artistes locaux. C'est de cette expérience enrichissante qu'est née l'idée de créer une association regroupant ces talents, proposée par Thierry bureau et son épouse Véronique, artiste sculptrice et céramiste. Soutenue par la municipalité et avec l'aide du service culturel de la ville, les membres actifs de l'association ont écrit la première page de cette aventure en créant l'association et en écrivant les bases du projet culturel.

L'association Arts Pluriels, composée d'artistes Toucassins, a pour mission de gérer et d'organiser les futures expositions au Moulin Arnaud, notamment. Chaque année, environ huit artistes du territoire auront l'opportunité d'exposer leurs œuvres, offrant ainsi à la commune une vitrine culturelle rayonnante et diversifiée.

Le moulin Arnaud, par son charme et son histoire, se prête naturellement à devenir un lieu d'exposition privilégié.
L'association s'engage à faire de ce lieu un espace accessible à tous, où l'art sous toutes ses formes pourra être apprécié et célébré.

La municipalité souhaite un grand succès à cette aventure culturelle et remercie chaleureusement les artistes pour cette belle initiative qu'elle soutient.
La première exposition, présentant des gravures de plusieurs artistes, se tiendra du 5 au 17 mai 2025.

Heures d'ouvertures
mercredi, jeudi, vendredi, de 14h00 à 17h30
Samedi :
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Jeunesse

LE CMEJ AU PARLEMENT EUROPÉEN

Jérémie Fabre et son adjointe à la jeunesse Audrey Panigot ont conduit une délégation de jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) à Strasbourg pour une visite marquante au Parlement Européen. Ce voyage de trois jours a offert aux participants une immersion unique dans le cœur des institutions européennes, renforçant leur compréhension du fonctionnement démocratique et de leur rôle en tant que futurs citoyens actifs.

Chaque année, la municipalité de Solliès-Toucas s'engage à offrir aux jeunes élus un parcours citoyen riche et diversifié. Après avoir exploré les coulisses du Sénat et du Conseil régional, cette visite au Parlement Européen constituait une étape majeure dans leur formation civique.

L'expérience strasbourgeoise a été particulièrement enrichissante pour les jeunes élus. Ils ont eu l'opportunité de découvrir l'hémicycle, lieu emblématique où se déroulent les débats parlementaires. Ces moments privilégiés leur ont permis de mieux appréhender les mécanismes législatifs et les défis auxquels l'Union Européenne est confrontée.

Félicitations à nos jeunes élus pour leur engagement et leur curiosité intellectuelle.

PORTRAITS DE TOUCASSIN(E)S

Tom Offenstein

le Jeune Prodige du Tennis de Table

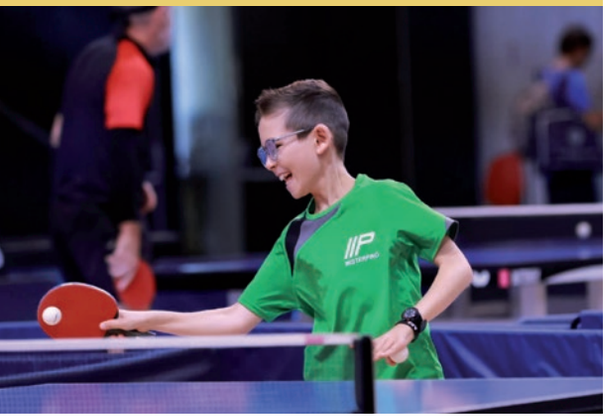

C'est durant l'été 2022 que Tom a découvert le tennis de table, un sport qui allait rapidement devenir sa passion. Dès ses premiers échanges, il a abandonné toutes ses autres activités sportives pour se consacrer entièrement à cette nouvelle discipline.

Doté d'un esprit compétitif, Tom a défendu les couleurs du club de la Vallée du Gapeau pendant deux saisons. Il a brillamment remporté le titre de 1er Poussin du Var, puis celui de 1er Benjamin de la région PACA l'année suivante.

Pour continuer à progresser, Tom a rejoint cette année le club de niveau national de La Garde, ainsi que le Pôle Espoir du CREPS de Saint-Raphaël. Ses efforts et son talent lui ont permis de se classer parmi les 15 meilleurs joueurs français de son âge.

Récemment, Tom a décroché une magnifique médaille de bronze aux Internationaux Jeunes du Grand Est en décembre dernier. Il se prépare actuellement pour les Championnats de France des régions avec la ligue PACA, ainsi que pour les Championnats de France Benjamins qui se tiendront du 30 mai au 1er juin prochain.

Tom a eu l'immense privilège de s'entraîner au côté des frères Lebrun (Médaillés olympique à Paris 2024) et d'échanger quelques balles avec eux au CREPS de Boulouris.

Pour suivre les exploits de ce jeune pongiste prometteur, n'hésitez pas à vous abonner à son compte Instagram.

Ils ont reçu la médaille de la ville

Chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux, le maire met à l'honneur des personnalités qui ont marqué ou qui marquent la ville. En janvier 2025, Maurice Prax et Gilbert Canot ont été décoré de la médaille de la ville.

MAURICE PRAX

La famille de Maurice PRAX s'installe à Solliès-Toucas en 1958, où il passe son enfance et effectue une brève scolarité. Après un apprentissage en maçonnerie, il rejoint l'armée à 19 ans et progresse dans sa carrière en occupant divers postes à Cherbourg, où il exercera l'essentiel de son parcours professionnel : commandant de bateau, pilote de port, et directeur du club nautique de la marine. À 52 ans, il achève sa carrière en tant que pilote de sous-marin nucléaire.

De retour dans sa région natale, il acquiert un terrain à Solliès-Toucas et y construit sa maison. Maurice s'engage activement dans la vie locale : président de l'Association du Souvenir Français, membre du bureau du foyer Quiétude pendant dix ans, puis

président de l'ASA du canal des arrosants des Bas Guirans durant une décennie.

Depuis 2017, à près de 80 ans, il préside le Foyer Canolle avec une énergie et une implication remarquables. Véritable créateur de liens sociaux, il joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'isolement des aînés, exerçant sa mission avec un dévouement exemplaire. Pour tout cela, la ville le remercie.

Baptiste Bonnaudet

passionné d'escrime, entre Solliès-Toucas et les plus hautes compétitions

Originaire de Solliès-Toucas, Baptiste découvre l'escrime à l'âge de six ans par un heureux hasard, sa mère l'inscrivant dans ce sport faute de place en natation. Ce choix imprévu marque le début d'une véritable passion.

Après avoir débuté au Club de Hyères, il part au Québec avec sa famille, où son école propose une large variété d'activités. Par chance, l'escrime y est introduite à son arrivée. D'abord en loisir, il est rapidement repéré par son maître d'armes et rejoint le Club de Québec, enchaînant entraînements et compétitions aux quatre coins de la province. Cette détermination le mène au titre de Champion de Québec chez les moins de 11 ans.

De retour en France, il intègre d'abord le club de la Garde avant de rejoindre le TVE Toulon Var Escrime. Il jongle alors entre école, entraînements et compétitions. Après l'obtention de son baccalauréat franco-allemand avec mention Très Bien, il poursuit ses études supérieures sous le statut de Sportif de Haut Niveau Universitaire. Malgré des sacrifices considérables - allant jusqu'à dormir dans des aéroports pour attraper les premiers vols du matin avant ses cours - il continue à se surpasser.

À 20 ans, il devient arbitre et éducateur sportif, initiant des enfants à l'escrime dans une école de Valbonne. En rejoignant une école d'ingénieur en informatique à Paris, il intègre également le Club de la Garde Républicaine de Paris, qu'il représente en compétition. Son talent attire l'attention des entraîneurs de l'INSEP, qui lui proposent à 21 ans de devenir partenaire d'entraînement pour l'Équipe de France de Pentathlon Moderne.

En 2023, lors de la remise de son diplôme d'ingénieur, Baptiste prononce un discours au ministère de l'Économie et des Finances, plaidant pour un meilleur accompagnement des étudiants engagés dans une passion artistique ou sportive.

Aujourd'hui ingénieur en cybersécurité, il continue de concilier sa carrière et sa passion pour l'escrime. L'été dernier, il a accompagné des athlètes sélectionnés aux JO lors d'un stage pré-olympique intensif. À 26 ans, il revient régulièrement à Solliès-Toucas pour s'entraîner dans les collines, souvent aux côtés de son frère, triathlète. Une histoire de transmission et de passion qui ne cesse de s'écrire.

GILBERT CANOT

Né à Toulon et fait sa scolarité à la Valette. Il passe son CAP et son brevet de maîtrise en carrosserie, et fera une grande partie de sa carrière chez Renault où il terminera comme chef d'unité principal. A 19 ans, il rencontre Annie au bal chez Marrix qui deviendra sa femme quelques années plus tard. À son retour du service militaire, Gilbert s'installe à Solliès-Toucas avec sa femme dans une maison familiale située dans le village.

En 2005, sur une idée de Pierre Colonna la confrérie des compagnons de l'Aïoli de Solliès-Toucas naît et Gilbert deviendra le président (ou plutôt grand maître) avec pour ambition de partager les traditions provençales et l'art de vivre de notre Région.

Chaque année, la confrérie participe à des rencontres aux quatre coins de la France, mais également en Italie où ils sont de véritables ambassadeurs de notre village. Les compagnons ont la joie de vivre dans le cœur et aiment à nous la faire partager. Leurs moments forts incluent le chapitre annuel en avril et le grand aïoli de l'été organisé par le COF, avec notamment le célèbre concours d'aïoli, où chacun peut mettre à l'épreuve ses talents culinaires.

Gilbert Canot s'est également investit dans plusieurs associations. Deux ans aux restos du cœur où il aidait à la préparation des palettes pour la distribution des denrées dans les centres. Il participe également aux randonnées avec les marcheurs de l'association des Mollets d'acier. Puis en 2021, il contribue à la remise en état du véhicule de l'équipage engagé par la CCVG pour participer au raid humanitaire 4L Trophy au Maroc.

Cette année, Gilbert a décidé de transmettre la présidence des compagnons pour passer davantage de temps auprès de sa femme. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

SOLIDARITÉ

LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Commune de Solliès-Toucas met en place cette année la « Bourse au Permis de Conduire », elle est proposée aux jeunes inscrits et suivis régulièrement par la Mission Locale du Coudon ayant un projet professionnel concret. Le Conseiller de la Mission Locale propose le dispositif uniquement aux jeunes toucassins de 16 à 25 ans ne disposant pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes pour passer le permis, et qui témoigneraient d'une réelle motivation pour accomplir un projet collectif au sein de la commune.

En effet, le principe est de proposer une aide au financement du permis, en échange d'heures de bénévolat pour la Commune ou autres structures œuvrant pour le village (services de la ville, CCAS...).

Les jeunes candidats souhaitant monter le dossier devront avoir obtenu leur Code de la Route.

Les dossiers seront présentés à la commission de la Bourse au Permis de conduire qui se réunira deux fois dans l'année.

La Commune attribuera 5 bourses chaque année d'un montant de 500 € chacune.
La structure partenaire est l'Auto-Ecole Toucas, auprès de qui est versée directement la « Bourse ».

En échange de la Bourse, les jeunes s'engagent donc à effectuer un stage de bénévolat de 50 heures, sur des missions proposées par la Ville.

Renseignements et modalités d'inscriptions auprès du CCAS
04 94 28 90 47 - Tapez 2
ou de la Mission Locale du Coudon
04 94 21 15 15.

(Pour rappel, des permanences de la Mission Locale ont lieu à la Mairie de Solliès-Toucas, le jeudi après-midi sur rendez-vous).

Mutuelles communales

La santé est assurément ce que nous avons de plus précieux. Malheureusement, il arrive de plus en plus fréquemment que certains d'entre nous ou de nos proches, pour des raisons financières, soient contraints de renoncer à des soins pourtant essentiels.

Dans un contexte de fragilisation du pouvoir d'achat, la Ville de Solliès-Toucas, avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale, a souhaité mettre en place des mutuelles communales sans limite d'âge, sans questionnaire de santé, ni conditions de ressources. Le seul critère est d'être domicilié sur Solliès-Toucas.

Les mutuelles vont permettre aux habitants de bénéficier d'une couverture santé de qualité et à des prix avantageux grâce à des conditions négociées selon les besoins identifiés.

Il n'y a aucune participation publique au coût de la mutuelle ; la Commune est uniquement acteur intermédiaire entre les administrés et l'organisme. Un bureau au CCAS est mis à la disposition des deux mutuelles pour y effectuer des permanences.

Pour tout renseignement :

LA MUTUELLE FAMILIALE

Le mercredi uniquement sur rendez-vous
entre 9h00 et 12h00
Peggy BEDNARCK
pbednarck@mutuelle-familiale.fr
Inès EL BATTI
la-seyne@mutuelle-familiale.fr
04 94 11 02 74 ou 06 60 42 09 94

MUT'COM

Le lundi matin sur rendez-vous
entre 8h30 et 12h00
fdubuisson@lamutuellecommunale.com
06 36 13 77 19

L'intermédiation locative
une gestion sereine pour votre bien immobilier

Vous êtes propriétaire d'un logement et souhaitez le louer en toute tranquillité ? L'intermédiation locative avec **SOLIHA Var** ou l'**AIVS** « **Le Toit** » vous permet de sécuriser votre location tout en bénéficiant d'avantages financiers et fiscaux.

Ce dispositif gratuit repose sur une convention avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour une durée de 6 ans, avec un loyer modéré en échange de nombreux atouts : **garantie contre les impayés, prise en charge des dégradations et vacance locative,** ainsi que des **primes allant jusqu'à 5 000 €.**

DEUX OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

Avec SOLIHA Var, votre logement est mis en l**ocation/sous-location :** l'association devient votre locataire principal, garantissant le paiement du loyer et l'entretien du bien, tout en accompagnant des ménages modestes vers l'autonomie.

Avec l'AIVS « Le Toit », vous optez pour un **mandat de gestion**. Cette agence immobilière à vocation sociale assure la gestion locative de votre bien, avec des frais réduits et une garantie contre les impayés.

Enfin, ce dispositif ouvre droit à une **réduction d'impôt de 15 à 65%,** selon le type de location choisi. Une opportunité idéale pour investir sereinement tout en contribuant à l'accès au logement pour tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la ville www.ville-solliestoucas.fr
Ou scannez le QR CODE

DES RAPPELS QUI FONT DU BIEN !

La ville a lancé une campagne de communication pour sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Désormais, plus personne ne pourra dire : « Je ne savais pas ! »

TRAVAUX

Point d'étapes sur les chantiers

TERRAIN MULTISPORTS : situé au cœur des deux écoles, ce projet comprend la création d'un terrain, de locaux de stockage et de sanitaires, ainsi que d'une ombrière photovoltaïque. Les marchés publics ont été attribués aux entreprises, et le chantier débutera début avril avec la construction du bâtiment. La livraison est prévue après les vacances de la Toussaint.

ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE : le déplombage des peintures intérieures est presque achevé. Les travaux de réfection des plâtres, de peinture, d'éclairage et de chauffage commenceront en avril, avec une fin prévue pour octobre.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET PRÉAUX AUX ÉCOLES : l'installation des panneaux solaires se poursuivra durant les vacances de printemps, ainsi que leur raccordement. Les travaux des toitures des préaux s'effectueront également pendant cette période de vacances scolaires. Par la suite, les préaux seront également équipés de panneaux photovoltaïques.

PARKING DES BENDELETS : ce vaste parc de stationnement, situé avenue de Valaury, offrira plus d'une centaine de places (dont places publiques et places réservées aux logements sopciaux). Idéalement placé en plein centre-ville, il devrait répondre au manque de stationnement observé dans le centre. D'un coût de 400 000 €, le parking sera équipé de deux bornes de recharge électrique et d'un éclairage photovoltaïque. Le revêtement, composé de pavés permettant l'infiltration, évitera ainsi l'imperméabilisation des sols.

En images

Projet de peinture
de 2 portails des écoles porté par les jeunes élus du CMEJ

Maison médicale :
installation de panneaux photovoltaïques

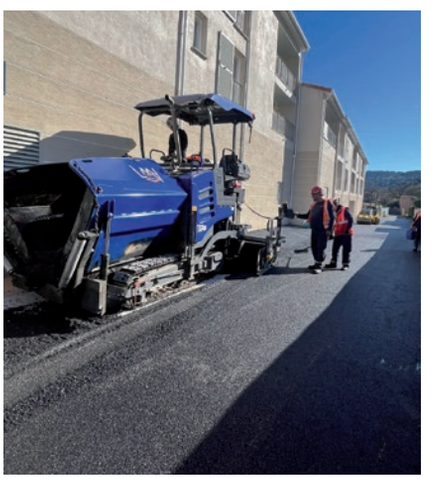

Impasse de la promenade :
réfection de l'enrobé

Chemin des Rouvières :
installation de chicanes pour limiter la vitesse et reprise du réseau pluvial sur la chaussée

Zéro Artificialisation Nette des sols :
Solliès-Toucas, ville exemplaire !

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, qui vise à atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols d'ici 2050, les communes sont tenues de réaliser un rapport triennal sur l'artificialisation des sols. L'objectif est de suivre précisément combien d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sont transformés en surfaces artificialisées (routes, logements, commerces, etc.) et ainsi, adapter les politiques d'urbanisme en conséquence.

UN OBJECTIF NATIONAL AMBITIEUX

Publiée le 22 août 2021, la loi Climat et Résilience impose une réduction progressive de la consommation des sols : chaque décennie, il faut diviser par deux la surface artificialisée par rapport à la décennie précédente, jusqu'à atteindre l'objectif de ZAN en 2050.

UNE CONSOMMATION FONCIÈRE EN FORTE BAISSE

Le rapport triennal présenté en conseil municipal , révèle des résultats encourageants pour notre commune

- **Période 2003-2017 :** 63 hectares consommés
- **Période 2011-2021 :** 27,33 hectares consommés, soit une moyenne annuelle de 2,733 hectares/an, inférieure à la limite du PLU (3,3 ha/an)
- P**ériode 2021-2031 :** l'objectif est de ne pas dépasser 13,67 hectares par an consommés
- **Période 2021-2024 :** 2,58 hectares ont été consommés, soit 0,65 hectare par an, ce qui représente seulement 19% de la surface admissible pour cette décennie

Ces chiffres montrent que la commune respecte pleinement les obligations fixées par la loi, avec une consommation foncière largement en deçà des plafonds autorisés.

UNE POLITIQUE MUNICIPALE VOLONTARISTE

Ce résultat exemplaire est en totale cohérence avec les engagements pris par la municipalité depuis 2020. La stratégie mise en place repose sur plusieurs axes forts :

Limiter l'expansion urbaine en favorisant la densification et la reconstruction de la ville sur elle-même

Préserver les espaces verts et boisés pour maintenir un cadre de vie agréable

- **Réduire drastiquement les permis de construire** pour limiter l'artificialisation des sols
- **Annuler des projets de logements collectifs sociaux** dans plusieurs quartiers (Font de Pouille, avenue de Valaury, rue des Écoles, chemin de Guirans)

Avec une consommation foncière rigoureusement encadrée et une politique urbaine soucieuse de l'environnement, la municipalité confirme son engagement en faveur du développement durable. Ces efforts permettront d'atteindre les objectifs nationaux tout en préservant le cadre de vie des habitants.

Le respect du ZAN n'est pas seulement une obligation légale, c'est aussi une opportunité pour repenser l'urbanisme de manière plus responsable et durable. La municipalité entend poursuivre cette dynamique et continuer à faire de la préservation des sols une priorité.

Le TOUCASSIN

Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE
Rédaction : Natacha ADDOU
Photos : Mairie Solliès-Toucas
Maquette : et si…
Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :
rendez-vous au 04 94 28 90 47
Mission locale :
sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.
Avocat :
sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.
Conciliateur de justice :
sur rdv tous les 4ème mardis du mois
à partir de 9h.
Entr'aide Sociale :
sans RDV le 1er mardi du mois
à partir de 11h.
Permanences assistantes sociales :
le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV

Points d'Harmonie

Un havre de Sérénité

Cécile Favre, réflexologue passionnée, ouvre son cabinet de réflexologie au 525 RD 554 Les Basses Tourettes, à côté de l'agence immobilière. Dans cet espace dédié à la détente, elle propose des séances pour réduire le stress, soulager les tensions et rééquilibrer l'organisme. Chaque séance, adaptée à vos besoins, offre une parenthèse de bien-être loin du stress quotidien. Cécile propose également des séances à domicile pour s'adapter à votre emploi du temps. Venez découvrir les bienfaits de la réflexologie et retrouvez harmonie et sérénité.

06 17 60 74 86 I 525 RD 554
pointsdharmonie

Tribunes Politiques

Avec l'arrivée des beaux jours, la saison des festivités reprend de plus belle. Cette année, le festival So Môme, dédié aux jeunes, prend une nouvelle dimension grâce à l'implication de l'association des commerçants, qui proposera une journée spéciale de jeux pour les familles.

Autre temps fort incontournable : le festival de magie, qui promet des moments enchanteurs, avec en apothéose un spectacle d'exception. Et bien sûr, les guinguettes, tant attendues, feront leur grand retour pour animer nos soirées estivales.

Enfin, l'équipe municipale donne rendez-vous aux habitants lors des «p'tits dej's citoyens», une occasion privilégiée d'échanger et de partager. Chaque premier samedi du mois, jusqu'à l'été, ces rencontres se tiendront dans les quartiers pour aller à la rencontre des habitants.

Nous vous attendons nombreux.

Le groupe majorité

Chères Toucassines, chers Toucassins,

L'actualité nous le démontre chaque jour : le contexte géopolitique malmène nos démocraties. Nos valeurs républicaines sont remises en cause par les pourvoyeurs de l'autocratie et par les partisans du repli sur soi.

Moins d'un an nous sépare des prochaines élections municipales. C'est un rendez-vous important qui engage chacun de nous et anticipe l'avenir de notre territoire. La commune est le socle de notre démocratie, cela devra guider nos choix le moment venu.

Les collectivités territoriales doivent faire face au désengagement de l'Etat et à la baisse des dotations. Cette situation n'est pas nouvelle mais elle s'aggrave en raison de la conjoncture économique qui pèse lourdement sur les finances des collectivités locales.

Jusqu'à la fin de ce mandat, notre participation aux institutions communales sera responsable et constructive comme elle l'a toujours été, sans opposition systématique mais avec vigilance.

Avec le retour des beaux jours, les associations, le comité des fêtes et les services municipaux préparent activement les manifestations et activités estivales. Nous les félicitons pour leur engagement. Le meilleur moyen de les remercier étant encore de partager avec eux ces moments festifs.

A très bientôt donc.

Les élus du groupe Toucas A Venir

Vestiges d'un mausolée antique à Solliès-Toucas

Le village de Solliès-Toucas se trouve sur la rive droite du Gapeau au débouché de la vallée du même nom. Cette vallée, étroite mais fertile met en relation à travers les plateaux calcaires, les massifs de la Roquebrussanne et la dépression permienne qui va de Toulon à Fréjus.

En 1990, à l'occasion de la construction d'un bâtiment scolaire , une borne limite d'enclos

funéraire et six blocs de grand appareil d'environ 400 Kg chacun, provenant d'un mausolée ont été mis à jour dans une zone en cours de lotissement à l'extérieur du village, à quelques 80 mètres au sud-est de l'église Saint-Christophe.

Concernant la borne-limite : Hauteur 165 cm; largueur 62 cm; épaisseur 20 cm. Le sommet de la borne portant l'inscription est arrondi , sa partie inférieure destinée à être plantée en terre est grossièrement équarrie (dépouillée), le reste de la surface est travaillé régulièrement.

Remontant à l'époque de Constantin 1er (IV^{ème} siècle après J/C), le texte de l'inscription se répartit sur 4 lignes. Les lettres hautes de 9 cm sont régulières, chaque mot est séparé par un triangle.

La découverte à peu de distance de plusieurs inhumations laisse penser qu'à cet endroit se trouvait un cimetière réservé aux hommes des légions romaines morts au combat (parking école maternelle Brigitte Vinaï). Il pourrait très bien s'être constitué, comme cela se voit par ailleurs en Provence, autour d'un mausolée auquel devait appartenir l'inscription sur la borne-limite, ainsi que les blocs rocheux, provenance probable d'un monument funéraire qui devait se trouver à proximité. A ce cénotaphe il faut peut-être associer une autre pierre gravée du IIème siècle portant une épitaphe au nom de L.MAGIUS (dénomination connue dans la Rome antique) découverte anciennement à Solliès-Toucas dans le même secteur et aujourd'hui disparue.

La datation du Mausolée (tombeau) est difficile, ce type de monument pourrait dater du 1 ou IIème siècle de notre ère. « Les fameux blocs rocheux du IIIème siècle ont été récupéré et travaillé par la municipalité pour les transformer en une magnifique fontaine ornementale qui agrémente superbement le petit jardin-détente faisant face à l'école communale « Guy Menut ».

Jean-Claude VINCENT,
Historien communal

Agenda

Plus d'infos disponibles sur notre site
www.ville-solliestoucas.fr

#FETES ET CEREMONIES

- Dimanche 27 avril
  CHAPITRE DES COMPAGNONS DE L'AÏOLI
  Salle des fêtes
- Dimanche 27 avril
  CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
  « Journée nationale du souvenir de la déportation »
  Organisée par la municipalité
- Jeudi 08 mai
  CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
  de la « Victoire du 8 mai 1945 »
  Organisée par la municipalité
- Samedi 24 mai
  CÉRÉMONIE D'ACCUEIL
  des nouveaux habitants
  Inscription au 04 94 28 90 47
  Jusqu'au 7 mai
  Organisée par la municipalité
- Vendredi 6 juin
  CÉRÉMONIE COMMÉMORANT
  les « Jeunes maquisards fusillés à Siou Blanc »
  Organisée par la municipalité
- Mercredi 18 juin
  CÉRÉMONIE COMMÉMORANT
  « l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle »
  Organisée par la municipalité

#CONCERTS/ SPECTACLES/CULTURE

- Du 11 au 13 avril
  FESTIVAL SO'MÔMES
  Jeux vidéo, jeux gonflables, animations diverses…
  Organisé par la municipalité
- Dimanche 20 avril
  CHASSE AUX ŒUFS
  Organisés par le COF
- Jeudi 24 avril
  GOÛTER SPECTACLE TOUR DE CHANT PASSION
  Organisé par le CCAS
  Salle des fêtes
- Samedi 26 avril
  AVRIL BLEU CONCERT
  Organisé par l'association Louis, Jules & Compagnie
  Place C. Balestra
- Samedi 17 mai
  FESTIVAL DE MAGIE
  Spectacles, ateliers, musée de la magie…
  Organisé par la municipalité
- Du 30 mai au 01 juin
  WEEK END THÉÂTRAL
  Organisé par la troupe « Les Baladins »
  Salle des fêtes
- Mardi 03 juin
  LES MARDIS GUINGUETTE
  Au Boulodrome
- Samedi 07 juin
  SPECTACLE D'AÉRIENS
  de l'association Aérial & FamilyFit
  Parc Tocasso
- Mardi 10 juin
  LES MARDIS GUINGUETTE
  Au Boulodrome
- Mardi 17 juin
  LES MARDIS GUINGUETTE
  Au Boulodrome
- Samedi 21 juin
  SOIRÉE BRASSENS
  Organisée par le Hameau de Valaury
  Hameau de Valaury
- Mardi 24 juin
  LES MARDIS GUINGUETTE
  Au Boulodrome
- Samedi 28 juin
  GALA DE DANSE
  Piège de Lumière
  Espace Lanza
- Dimanche 29 juin
  AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CANTONALE DE MUSIQUE
  Salle des fêtes
- Mardi 01 juillet
  LES MARDIS GUINGUETTE
  Au Boulodrome

#SPORT

- Dimanche 27 avril
  ATELIER PARENT/ENFANT
  Proposé par l'association Aérial & FamilyFit
  Au Dojo
- Jeudi 8 mai
  COURSE DE LA VICTOIRE
  Course pédestre de 13 km
  Marche pédestre
  Organisées par le COF
- Dimanche 18 mai
  ATELIER DE YOGA
  Proposé par l'association Sânanda Yoga
  Au Dojo
- Dimanche 25 mai
  ATELIER PARENT/ENFANT
  Proposé par l'association Aérial & FamilyFit
  Au Dojo
- Mardi 27 mai
  CONCOURS FÉDÉRAL DE BOULE
  Organisé par La Boule Toucassine
- Dimanche 01 juin
  ATELIER DE YOGA
  Proposé par l'association Sânanda Yoga
  Au Dojo
- Dimanche 22 juin
  STAGE D'AÉRIENS
  Proposé par l'association Aérial & FamilyFit

#DIVERS

- Tous les mercredis du 02 au 23/04
  ATELIER RÉFLEXOLOGIE ET AUTOMASSAGES
  Organisés par le CCAS
  Salle des fêtes
- Jeudi 17 avril
  DON DU SANG
  Salle des fêtes
- Tous les mercredis du 14/05 au 18/06
  DANSE ADAPTÉE & COORDINATION DU CORPS ET DU MENTAL
  Organisés par le CCAS
  Salle des fêtes
- Samedi 10 mai
  VIDE GRENIER de l'amicale du CCF et de la RCSC
  Au Boulodrome
- Les 28 & 31 mai et le 4 juin
  EXPOSITION ANNUELLE
  de l'atelier du Petit Bourdon
  Vernissage le 31 mai
  Au Moulin Arnaud
- Dimanche 1er juin
  VIDE GRENIER
  de l'association du Hameau de Valaury
  Hameau de Valaury
- Mercredi 4 juin
  PIQUE-NIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL
  Organisé par le CCAS
  Sur inscription
  Font du Thon
- Vendredi 06 juin
  LOTO
  Organisé par l'association des commerçants et des artisans de Solliès-Toucas
- Samedi 7 juin
  CHALLENGE PHOTO
  Organisé par le Photo Club Toucassin
- Vendredi 20 juin
  LOTO
  Organisé par la société de chasse « La Grive »
- Jeudi 26 juin
  DON DU SANG
  Salle des fêtes

#TOUS LES 1ER SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

ATELIERS LECTURE
Avec Lire et partager
Annexe de la bibliothèque

#P'TITS DÉJ' CITOYENS

- Samedi 3 mai
  Les Lingoustes
- Samedi 7 juin
  La Font du Thon

#LES MARDIS GUINGUETTES

- Tous les mardis du 03 juin au 12 août
  Au Boulodrome

LE TRI + FACILE